

Compte-rendu du déjeuner avec Stéphane Quest, Directeur général à la DG Taxud, en charge des enjeux de fiscalité et d'union douanière

31 Mai 2018

Le 31 mai, les membres du Cercle des réseaux européens ont rencontré Stephen Quest, directeur général de la DG TAXUD pour échanger sur les travaux de la Commission Juncker en matière de fiscalité et de douanes. Notre invité est notamment revenu sur la place particulière prise par les questions de fiscalité sous la Commission Juncker et sur les problématiques que soulève le Brexit en matière de douanes.

Politique fiscale, une priorité de travail pour Jean-Claude Juncker

Les questions fiscales sont arrivées sur le devant de la scène européenne il y a quelques années, avec une réelle accélération des dossiers. Si le sujet n'était à l'origine pas prioritaire pour la Commission, il s'est peu à peu imposé comme un sujet d'actualité et d'intérêt pour les citoyens et les politiques en quête de davantage de transparence et de justice fiscale. Ainsi, sous la présidence de Jean-Claude Juncker, c'est la première fois que l'on parle autant de fiscalité en Europe. Le sujet devient un thème politique aussi pour les Etats membres qui recherchent des sources de revenus. Stephen Quest a présenté les différentes initiatives visant à équiper les Etats et les Autorités fiscales d'outils permettant de lutter contre la fraude.

Etablissement d'un cadre inclusif avec l'OCDE : le BEPS (base d'imposition et le transfert de bénéfices)

Présenté en 2015 par l'OCDE et lancé l'année d'après, le BEPS ambitionne de mettre fin au «chalandage fiscal». L'OCDE proposait que les pays instaurent une règle antiabus dans leurs conventions fiscales. Favorable au projet, la Commission a appelé les Etats à introduire une telle règle dans leurs conventions fiscales. L'idée étant d'assurer la pérennité du marché unique et de garder une cohérence entre les diverses règles fiscales européennes.

Directive ACCIS, l'initiative « flagship » de la Commission Juncker

La Commission a proposé en 2016 une refonte des règles d'imposition des sociétés en deux volets, (ACIS et ACCIS) qui visent à améliorer l'environnement des entreprises dans le marché unique en combattant l'évasion fiscale, en soutenant la croissance, l'emploi et l'investissement. Le projet devrait renforcer le marché intérieur en réduisant les coûts et les entraves auxquels sont confrontées les entreprises qui souhaitent exercer des activités transfrontalières dans l'Union, mais aussi permettre de contrer les pratiques de planification fiscale agressive des entreprises et d'accroître la transparence de l'imposition des entreprises dans l'Union. La proposition est pour le moment bloquée au Conseil puisque les Etats ne parviennent pas à obtenir l'unanimité requise. Mais l'unanimité n'est pas impossible. Chaque Etat est dans une phase d'analyse de l'impact des propositions pour ses propres recettes fiscales. En effet, certains craignent des mesures au niveau international et mettent en avant les enjeux de compétitivité.

L'émergence de la question de la fiscalité du numérique : une priorité politique

La question de la fiscalité des géants du numérique est progressivement apparue sur le devant de la scène européenne et internationale. Alors que la Commission voulait adopter une stratégie de « wait and see », elle a finalement présenté une initiative sur demande des Etats (France, Allemagne, Espagne notamment) et face à la pression du débat publique et en particulier de la France.

Sa proposition se compose de deux volets :

1. Une réforme structurelle à long terme qui vise à taxer les entreprises du numérique, de telle sorte que les bénéficiaires soient enregistrés et taxés là où les entreprises ont une interaction importante avec les utilisateurs par l'intermédiaire de canaux numériques.
2. Une proposition intérimaire d'une taxe provisoire, portant sur les principales activités numériques qui échappent actuellement à toute forme d'imposition dans l'UE. Cette taxe provisoire sur les services numériques s'appliquerait aux lacunes et aux failles qu'il est le plus urgent de traiter dans l'imposition des activités numériques.

Lors des échanges, les membres du Cercle ont alerté la Commission de « l'effet d'optique » que pouvait avoir cette proposition, et impacter ainsi les acteurs de l'ancienne économie qui sont en pleine transformation digitale, la question d'une « taxe war » a été discutée également ainsi que les questions relatives à la fiscalité de l'énergie dans un monde en mutation des usages notamment sur les mobilités. Pour Stephen Quest, l'essentiel est de trouver le bon équilibre afin d'éviter d'avoir des guerres fiscales entre pays et industries et d'assurer le bon fonctionnement du marché unique.

TVA : un objectif de modernisation du cadre européen

L'UE est sous un régime transitoire depuis 1992, ce dernier ne semble plus être aussi efficace qu'à l'origine. Face à ce constat, la Commission s'est attelée à moderniser le cadre notamment en proposant de nouveaux outils pour lutter contre la fraude. Coopération et renforcement de l'échanges d'informations entre Autorités sont les solutions clés proposées par la Commission.

En conclusion de ces échanges sur la fiscalité, certains membres n'ont pas hésité à interpeller Stephen Quest pour savoir si la question de la fiscalité aller vraiment revenir sur la table des travaux européens, notamment au niveau des Etats membres. Selon lui, le sujet est particulièrement complexe et ne peut avancer qu'avec un nouveau paradigme de réflexion des Etats.

Remise au premier rang des priorités des douanes européennes par le Brexit

Pour Stephen Quest, les questions douanières ont largement été oubliées par tous (politiques, Etats, citoyens), or cette année est particulière car elle marque les 50 ans de l'Union douanière mais également les débats houleux du Brexit quant à la sortie ou non du Royaume-Uni de l'Union douanière dans le contexte du Brexit. Les douanes fonctionnent globalement bien, mais la Commission Juncker s'est attachée depuis 2016 à moderniser leur fonctionnement, notamment en mettant en place un code des douanes et en insérant davantage de numérique dans leur gestion.

Si le Brexit permet de redécouvrir l'Union douanière, il pose de vraies questions de fond quant à sa sortie.

Alors que deux scénarios sont sur la table des négociations : (1) Brexit souple avec une finalisation de l'accord de sortie et la mise en place d'une période de transition ; (2) Brexit dur sans accord, l'appartenance du Royaume-Uni aux systèmes douaniers et de TVA européens sont encore incertains. Pour Stephen Quest, la complexité des flux actuels pose un véritable problème pour sortir de cette Union douanière. Pour Stephen Quest, l'une des solutions est de ne pas créer de nouvelles règles spéciales pour les Britanniques mais de les considérer comme un Etat tiers.

Il appelle cependant les entreprises à se préparer à un hard Brexit et à renforcer le contrôle de leurs supply chains. Il est essentiel que les entreprises connaissent l'origine de tous leurs produits. La Commission ne peut proposer aucune solution tant que le Royaume-Uni n'a pas défini sa position en interne et fait des propositions acceptables pour les 27.
